



**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**  
**GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SPÉCIAL DU CODEX SUR LA RÉSISTANCE**  
**AUX ANTIMICROBIENS**

**Cinquième session**

**INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES PERTINENTES**  
**SUR LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS**

**(OIE et OCDE)**

**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE (OIE)**

**Introduction**

1. En sa qualité d'observateur, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) collabore depuis longtemps et participe régulièrement aux réunions de la Commission du Codex Alimentarius (CCA). Elle a aussi participé aux travaux de l'ancien groupe de travail sur la résistance aux antimicrobiens qui se sont déroulés entre 2007 et 2011.
2. Dans le cadre de ses activités d'établissement de normes, l'OIE s'intéresse aux préoccupations liées à la salubrité des aliments et travaille en étroite collaboration avec la CCA et ses comités ainsi qu'avec d'autres organisations internationales à la promotion de la sécurité dans le commerce international des animaux et de leurs produits. L'OIE et ses 181 pays membres attachent aussi beaucoup d'importance à la résistance aux antimicrobiens (RAM), qui constitue un des enjeux prioritaires de la collaboration tripartite FAO-OIE-OMS.
3. Le cinquième plan stratégique de l'OIE (2011–2015) abordait des questions telles que la bonne gouvernance des services vétérinaires, le renforcement des capacités et de l'infrastructure de ces services, y compris la législation vétérinaire, et, d'une manière plus générale, les liens qui existent entre la santé animale et la sécurité sanitaire des aliments. Ce plan stratégique portait également sur les médicaments vétérinaires, et visait en particulier à renforcer les liens avec le Codex et à élargir le programme de coopération internationale sur l'harmonisation des exigences techniques applicables à l'homologation des médicaments vétérinaires (VICH), mesures jugées essentielles à toute stratégie efficace de protection de la santé et du bien-être des animaux.
4. Lors de sa Session générale de 2015, l'OIE a adopté son sixième Plan stratégique (2016–2020) et s'est fixée trois objectifs importants pour promouvoir la prospérité économique et le bien-être social et environnemental :
  - objectif 1 : assurer la santé et le bien-être des animaux par une gestion adaptée des risques ;
  - objectif 2 : établir la confiance par la transparence et la communication ;
  - objectif 3 : renforcer les capacités et la durabilité des services vétérinaires.

Ce plan stratégique est disponible à l'adresse suivante :

[http://www.oie.int/fileadmin/Home/eng/About\\_us/docs/pdf/6thSP\\_FR.pdf](http://www.oie.int/fileadmin/Home/eng/About_us/docs/pdf/6thSP_FR.pdf)

5. Lors de sa 84<sup>e</sup> Session générale, tenue en 2016, l'Assemblée mondiale de l'OIE a adopté à l'unanimité la résolution n° 36 qui donne mandat à l'OIE de compiler et consolider toutes ses actions relatives à la RAM dans le cadre d'une stratégie de lutte contre l'antibiorésistance. En novembre 2016, la Stratégie de l'OIE sur la résistance aux antimicrobiens et leur utilisation prudente a été publiée. Cette stratégie s'inscrit dans la droite ligne du Plan d'action mondial de l'OMS sur la RAM et donne toute sa place à l'approche « Une seule santé » qui prend en compte la santé humaine et animale et les besoins de l'agriculture et de l'environnement. Elle décrit les objectifs de l'OIE en la matière ainsi que les projets mis en œuvre pour prêter assistance aux pays membres dans leur lutte contre l'antibiorésistance et pour promouvoir l'appropriation nationale et la mise en œuvre de normes internationales en la matière. Le document de stratégie est disponible à l'adresse suivante :

[http://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Media\\_Center/docs/pdf/Portal%20AMR/FR\\_OIE-AMRstrategy.pdf](http://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Media_Center/docs/pdf/Portal%20AMR/FR_OIE-AMRstrategy.pdf)

## Résistance aux antimicrobiens

### ➤ Normes et directives relatives à la RAM

6. L'OIE a pour mandat principal de préparer des codes et des manuels couvrant les animaux terrestres et aquatiques, qui énoncent les meilleures pratiques à adopter pour protéger et promouvoir la santé et le bien-être des animaux. Le processus comprend l'examen et l'adoption formelle de ces outils à l'occasion de la Session générale de l'Assemblée mondiale, constituée de délégués nommés par les autorités des 181 pays membres de l'Organisation.

7. Depuis 1997, consciente de l'importance grandissante de la RAM à l'échelle mondiale, l'OIE a élaboré des normes et des directives visant à promouvoir l'utilisation responsable et prudente des agents antimicrobiens chez les animaux ainsi qu'à assurer un suivi de l'évolution de l'antibiorésistance et de l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux. Le processus d'établissement de normes de l'OIE prévoit une mise à jour des normes, le cas échéant, afin de tenir compte des nouvelles connaissances acquises ainsi que des observations formulées par les pays membres. Ce travail est appuyé par le groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la RAM qui rassemble des représentants de l'OMS, de la FAO et, le cas échéant, du Secrétariat du Codex. Ce groupe spécial d'experts s'occupe de la mise à jour des chapitres ayant trait à la RAM dans les *Codes sanitaires pour les animaux terrestres*<sup>1</sup> et pour les *animaux aquatiques*<sup>2</sup> de l'OIE, ainsi que du *Manuel des normes de l'OIE pour les tests de diagnostic et les vaccins*<sup>3</sup>.

8. Les chapitres du code abordent les enjeux suivants :

- harmonisation des programmes nationaux de surveillance et de suivi de l'antibiorésistance ;
- suivi des quantités d'agents antimicrobiens utilisées chez les animaux servant à la production de denrées alimentaires et détermination des profils d'utilisation ;
- utilisation responsable et prudente des agents antimicrobiens en médecine vétérinaire ;
- analyse des risques de résistance aux agents antimicrobiens résultant de leur utilisation chez les animaux.

9. Le *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres* de l'OIE définit les spécifications techniques des méthodes de mesure en laboratoire de la sensibilité des bactéries aux agents antimicrobiens.

10. La liste OIE des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire propose des recommandations précises sur l'utilisation des agents antimicrobiens chez les animaux. Cette liste, dont une ébauche a été préparée en mai 2006 et révisée en 2007, a été soumise au Comité international de l'OIE à l'occasion de la 75<sup>e</sup> Session générale de l'OIE, en mai 2007, et adoptée à l'unanimité en vertu de la Résolution N° XXVIII. Cette liste énumère les agents antimicrobiens utilisés chez les animaux à travers le monde, met en lumière les cas où les solutions thérapeutiques de substitution sont insuffisantes ou inexistantes, et fournit des conseils sur l'utilisation des agents antimicrobiens d'importance critique pour la médecine humaine. Elle a été mise à jour plusieurs fois depuis 2007, et sera examinée à nouveau par le groupe spécial en janvier 2018 pour prendre en compte les changements les plus récents apportés à la liste des antimicrobiens hautement prioritaires pour la santé humaine établie par l'OMS ainsi que des recommandations de la Résolution N° 38 (85 GS 2017) de l'OIE concernant l'utilisation des ionophores. Cette liste est disponible sur le Web à l'adresse suivante :

[http://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Our\\_scientific\\_expertise/docs/pdf/F\\_OIE\\_List\\_antimicrobials\\_Mai2015.pdf](http://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Our_scientific_expertise/docs/pdf/F_OIE_List_antimicrobials_Mai2015.pdf)

11. Les normes et directives de l'OIE sont publiées (en ligne et sous forme imprimée) dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, le *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres*, le *Code sanitaire pour les animaux aquatiques* et le *Manuel des tests de diagnostic pour les animaux aquatiques*. Elles sont disponibles dans l'ouvrage intitulé « Normes, lignes directrices et résolution de l'OIE sur l'antibiorésistance et l'utilisation des agents antimicrobiens » à l'adresse suivante : [https://web.oie.int/delegateweb/fr/ebook/AF-book-AMR-FRA\\_full.pdf?WAHISPHPESSID=9740ab7dfe4993d21056b14a5d1d049f](https://web.oie.int/delegateweb/fr/ebook/AF-book-AMR-FRA_full.pdf?WAHISPHPESSID=9740ab7dfe4993d21056b14a5d1d049f)

<sup>1</sup> <http://www.oie.int/fr/normes-internationales/code-terrestre/acces-en-ligne/>

<sup>2</sup> <http://www.oie.int/fr/normes-internationales/code-aquatique/acces-en-ligne/>

<sup>3</sup> <http://www.oie.int/fr/normes-internationales/manuel-terrestre/acces-en-ligne/>

12. Le groupe spécial du Codex sur la RAM poursuit son travail d'appui aux efforts déployés à l'échelle mondiale pour éviter et combattre l'antibiorésistance en collaborant avec la FAO et l'OMS à la mise à jour du chapitre 6.7 du *Code terrestre* — Harmonisation des programmes nationaux de surveillance et de suivi de l'antibiorésistance. Il a par ailleurs proposé des définitions de l'« utilisation thérapeutique » et de la « promotion de la croissance » pour le chapitre 6.8 — Contrôle des quantités d'agents antimicrobiens utilisées chez les animaux dont la chair ou les produits sont destinés à la consommation humaine et détermination des profils d'utilisation. Il contribue enfin à la collecte de données mondiales sur l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux.

13. Sur la base des recommandations de la Conférence mondiale de l'OIE sur l'utilisation responsable et prudente des agents antimicrobiens chez les animaux de 2013 et de celles issues de la collaboration tripartite FAO-OIE-WHO sur la RAM, l'OIE a entrepris, conformément aux dispositions du Plan d'action global, d'élaborer une base de données sur les agents antimicrobiens destinés aux animaux.

➤ Collecte par l'OIE de données sur les agents antimicrobiens destinés aux animaux

14. Le premier rapport annuel de l'OIE sur l'utilisation des agents antimicrobiens chez les animaux, qui décrit les résultats de la première phase de collecte de données, a été publié en décembre 2016. Depuis, le nombre de pays membres participants a augmenté pour la deuxième phase de collecte. Entre octobre 2016 et mai 2017, 146 pays — 143 membres et 3 non membres — ont soumis des questionnaires remplis au siège de l'OIE. Parallèlement, on a procédé à des calculs de la biomasse animale qui doivent servir à établir le dénominateur dans l'analyse des données quantitatives sur l'utilisation des agents antimicrobiens chez les animaux.

15. L'OIE compte publier chaque année un rapport sur la distribution mondiale des agents antimicrobiens utilisés chez les animaux. Le deuxième de ces rapports, qui inclura pour la première fois une analyse des quantités d'agents antimicrobiens répertoriées par région dans le cadre du calcul de la biomasse animale, sera publié sur le site Web de l'OIE d'ici la fin de 2017. Entre-temps, l'OIE a entamé la troisième phase de collecte de données le 30 septembre 2017.

16. Pendant la 85<sup>e</sup> Session générale (mai 2017), l'Assemblée mondiale des délégués a été mise au fait des progrès de l'action mondiale pour réduire la menace de la RAM ainsi que des perspectives d'avenir de cette action menée dans le cadre du thème technique 1. Elle a adopté la Résolution N° 38 — « Action mondiale pour réduire la menace de la résistance aux agents antimicrobiens : progrès réalisés et options pour les activités à mener dans le cadre de l'approche 'Une seule santé' », et reconnu que la collecte de données mondiales sur les agents antimicrobiens destinés aux animaux constituait un élément clé de la poursuite de cet objectif.

17. Le rapport sur le premier thème technique de la Session générale de 2017 est disponible à l'adresse suivante : [http://www.oie.int/fileadmin/home/eng/Media\\_Center/docs/pdf/85SG/TT1\\_AMR/F\\_85SG\\_9.pdf](http://www.oie.int/fileadmin/home/eng/Media_Center/docs/pdf/85SG/TT1_AMR/F_85SG_9.pdf)

### **Renforcement des capacités**

18. Les activités de renforcement des capacités, notamment celles visant la bonne gouvernance des services vétérinaires nationaux et les médicaments vétérinaires, sont des éléments clés de la protection de la santé animale et de la santé publique.

➤ Points focaux nationaux

19. L'OIE encourage tous les pays membres à désigner des points focaux nationaux sous l'autorité du Délégué de l'OIE pour huit questions stratégiques, dont les médicaments vétérinaires.

20. Le 4<sup>e</sup> cycle de séminaires destinés aux points focaux nationaux de l'OIE pour les produits vétérinaires s'est déroulé dans les Amériques, en Afrique, dans la région Asie-Pacifique et en Europe. Dans la droite ligne de l'initiative « Une seule santé », la FAO et l'OMS sont régulièrement invitées à participer à ces activités. Le 5<sup>e</sup> cycle de séminaires débutera par un séminaire de formation destiné aux pays anglophones d'Afrique, qui se déroulera en décembre 2017.

21. Le 5<sup>e</sup> cycle de séminaires de formation s'adressant aux points focaux de l'OIE sur les médicaments vétérinaires vise à sensibiliser les participants à des enjeux clés tels que :

- 1) les activités tripartites liées à la RAM ;
- 2) la qualité et la traçabilité des médicaments vétérinaires, l'utilisation des produits non homologués ou falsifiés, l'harmonisation et la convergence des systèmes régionaux d'homologation/autorisation pour les médicaments vétérinaires, et la mise en œuvre de lignes directrices concernant le VICH (programme trilatéral de coopération internationale sur l'harmonisation des exigences techniques applicables à l'homologation des médicaments vétérinaires) ;
- 3) la résistance aux produits antiparasitaires et les problèmes liés à l'utilisation de ces produits.

22. Les séminaires consacrent aussi du temps au partage de l'expérience et des enseignements acquis par les participants des diverses régions de l'OIE.

➤ Procédure PVS

23. La procédure PVS (performance des services vétérinaires) de l'OIE est un programme qui vise à renforcer durablement la qualité des services vétérinaires des pays et à les rendre conformes aux normes internationalement reconnues de l'OIE en cette matière. Ce programme phare de l'OIE joue un rôle central dans la réalisation de la mission de l'Organisation : améliorer la santé et le bien-être des animaux partout dans le monde. Lorsqu'un pays membre lui en fait la demande, l'OIE entreprend un processus indépendant et échelonné d'évaluations et de planification portant sur la qualité des services vétérinaires, y compris ceux ayant trait aux animaux aquatiques, portant notamment sur les médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire, en utilisant la procédure PVS. Les étapes subséquentes comprennent l'analyse des lacunes, les missions sur la performance des laboratoires, les missions sur la législation vétérinaire, et les missions d'évaluation et de suivi, qui servent à améliorer et à définir la mesure dans laquelle les infrastructures vétérinaires respectent les normes de qualité définies dans les codes sanitaires de l'OIE pour les animaux aquatiques et les animaux terrestres. Pour en savoir plus sur le processus PVS de l'OIE, consulter le site Web de l'OIE à l'adresse suivante : <http://www.oie.int/fr/appui-aux-membres-de-loie/processus-pvs/>.

24. Le programme a connu un franc succès au cours de la dernière décennie. À ce jour (octobre 2017), 137 pays membres ont présenté une demande initiale de mission d'évaluation PVS. Pour en savoir plus sur ce programme, voir l'adresse suivante : <http://www.oie.int/fr/appui-aux-membres-de-loie/evaluations-pvs/statut-des-missions/>.

25. En avril 2017, l'OIE a organisé un forum de réflexion sur le processus PVS visant à examiner le programme, à consulter les membres qui l'utilisent, et à en planifier l'évolution, y compris la gestion de la RAM relevant des capacités des services vétérinaires, afin d'évaluer en particulier l'utilisation prudente et responsable des agents antimicrobiens dans les populations animales. Cet examen est en voie d'être peaufiné, et on compte procéder à des essais pilotes du programme révisé dans certains pays candidats en 2018. À la suite de cet exercice, les conclusions et les recommandations des missions PVS relatives à la RAM devraient être développées et présentées sous une forme plus accessible et plus utile par les pays ou leurs partenaires internationaux pour guider l'élaboration des lois, politiques ou activités visant à réduire les risques de la résistance aux antimicrobiens. La méthodologie s'harmonisera aussi étroitement avec les initiatives de la collaboration tripartite FAO-OIE-OMS, y compris le questionnaire d'autoévaluation du plan national d'action sur la RAM, et la prise en compte des enjeux de la RAM dans les évaluations conjointes externes réalisées dans le contexte du cadre de suivi et d'évaluation du RSI<sup>4</sup>.

➤ Éducation vétérinaire

26. Les Recommandations de l'OIE sur les compétences minimales attendues des jeunes diplômés en médecine vétérinaire préparent les jeunes vétérinaires à promouvoir la santé publique vétérinaire et servent de point de départ à la formation et à l'éducation avancées des vétérinaires dans l'ensemble des pays membres de l'OIE. Pour en savoir plus, consulter le site Web de l'OIE à l'adresse suivante : [http://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Support\\_to\\_OIE\\_Members/Edu\\_Vet\\_AHG/Day\\_1/DAYONE-B-fra-vC.pdf](http://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Support_to_OIE_Members/Edu_Vet_AHG/Day_1/DAYONE-B-fra-vC.pdf). Des travaux semblables sont en cours concernant l'éducation paraprofessionnelle en sciences vétérinaires.

## **Collaboration internationale**

➤ Plan d'action mondial sur la résistance aux antimicrobiens

27. L'OIE a contribué, dans le cadre de sa collaboration tripartite étroite avec l'OMS et la FAO, à l'élaboration du Plan d'action mondial sur la RAM, dans la droite ligne de l'initiative « Une seule santé ». Les pays membres de l'OIE sont encouragés à suivre les recommandations de ce plan, et le groupe tripartite a préparé un manuel sur la mise en œuvre des plans d'action nationaux. Une enquête annuelle sur la mise en œuvre de ces plans a également été élaborée, et le questionnaire de la deuxième enquête annuelle sera transmis aux membres en automne 2017.

28. L'OIE poursuit sa collaboration avec l'OMS et la FAO sur le traitement des enjeux de la RAM, notamment en élaborant des cadres tripartites de bonne gestion, de suivi et d'évaluation des activités concernant la RAM.

---

<sup>4</sup> RSI : Règlement sanitaire international

➤ Groupe de coordination interinstitutionnelle sur la résistance aux antimicrobiens

29. La collaboration se renforce aussi au plus haut niveau politique, et les trois organisations ont accueilli un Dialogue de haut niveau sur la RAM en avril 2016, au siège des Nations Unies, à New York, pour sensibiliser les intéressés à ce problème. Le 21 septembre 2016, pendant la 71<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale des Nations Unies, les États membres ont adopté la Déclaration politique de la réunion de haut niveau qui se penchait sur les enjeux de la RAM, laquelle fait l'objet de la Résolution A/RES/71/3. En mars 2017, un groupe de coordination interinstitutionnelle sur la RAM a été mis sur pied. Ce groupe a tenu sa deuxième réunion en face à face au siège de l'OIE à la mi-octobre. Il a pour objectif de fournir des orientations pratiques sur les moyens à prendre pour promouvoir une action mondiale efficace de lutte contre l'antibiorésistance, et sur les options envisageables pour améliorer la coordination, en prenant en compte les dispositions du plan d'action mondial sur la RAM. Le groupe préparera un rapport à l'intention du Secrétaire-général pour la 73<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

➤ Centres de référence de l'OIE

30. Le travail scientifique de l'OIE s'appuie sur son réseau mondial de centres de référence. En 2017, l'Organisation comptait 267 laboratoires de référence couvrant 118 maladies ou enjeux dans 38 pays, ainsi que 55 centres collaborateurs couvrant 49 spécialités dans 29 pays. La liste complète des centres de référence est disponible sur le Web à l'adresse suivante : <http://www.oie.int/fr/notre-expertise-scientifique/centres-collaborateurs/liste-des-centres/>

31. Les centres de référence qui portent un intérêt particulier à la RAM sont les suivants :

*Médicaments vétérinaires*

ANSES Fougères - Agence nationale du médicament vétérinaire (ANMV), B.P. 203, 35302 Fougères Cedex, FRANCE

*Résistance aux antimicrobiens*

Animal and Plant Health Agency New Haw, Addlestone, Surrey KT15 3NB, ROYAUME-UNI

*Programmes de réglementation des médicaments vétérinaires*

Center for Veterinary Medicine, Food and Drug Administration (FDA), Department of Health and Human Services, 7519 Standish Place, HFV-1, Room 177, Rockville, Maryland 20855, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

*Diagnostic des maladies animales, lutte contre ces maladies, et évaluations connexes des médicaments vétérinaires en Asie*

National Institute of Animal Health (NIAH) 3-1-5, Kannondai, Tsukuba, Ibaraki, 305-0856, et National Veterinary Assay Laboratory (NVAL) 1-15-1, Tokura, Kokubunji, Tokyo, 185-8511, JAPON

## **ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)**

### **Introduction**

32. La résistance aux antimicrobiens compte aujourd'hui parmi plus grands enjeux de santé publique et de santé et de bien-être des animaux. Plusieurs études internationales ont permis d'estimer les coûts sociaux et économiques de la RAM dans le domaine de la santé publique, et, dans une moindre mesure, dans le secteur de l'agriculture. Le travail de l'OCDE sur la RAM met l'accent sur une analyse économique comparative des incidences économiques possibles de la RAM sur la santé humaine, la santé animale et la production alimentaire. L'OCDE s'emploie par ailleurs à définir les meilleures pratiques en la matière, et à formuler des recommandations qui viendront compléter le travail technique de l'OIE et de la FAO, ainsi que de l'OMS.

33. Les décideurs se préoccupent en particulier des répercussions de la RAM des animaux terrestres et aquatiques et des plantes sur la productivité agricole à long terme et, par ricochet, sur la sécurité sanitaire des aliments et sur la sécurité alimentaire. Ils s'inquiètent également des risques de transmission aux humains de bactéries et de gènes résistants — par exemple, par contact direct avec des animaux, par la consommation de produits traités avec des antibiotiques, ou par le biais d'une exposition dans le milieu naturel.

## Agriculture et chaîne alimentaire

34. La croissance de la consommation d'agents antimicrobiens dans le secteur de l'élevage suscite des préoccupations particulières. Les données sur l'utilisation de ces agents en agriculture sont limitées (bien que la situation s'améliore), mais le secteur constitue dans certains pays le plus important consommateur de ces produits. Par exemple, la consommation d'antibiotiques dans beaucoup de pays de l'OCDE représente plus des deux tiers de la consommation annuelle. De plus, la consommation mondiale d'antibiotiques en agriculture devrait connaître une hausse de 70 % d'ici 2030, si la tendance actuelle se maintient et compte tenu de la croissance de la demande de produits du bétail.

35. L'analyse des incidences économiques de la RAM est une opération extrêmement complexe puisque les antibiotiques sont largement utilisés en production animale à des fins thérapeutiques ainsi que pour des motifs non thérapeutiques — par exemple, amélioration de l'efficacité des aliments du bétail et promotion de la croissance. Étant donné les liens étroits qui existent entre ces divers aspects, il est très difficile de faire la part entre les effets prophylactiques et les effets sur la productivité à l'échelle des exploitations. Par ailleurs, le fait qu'un petit nombre de pays disposent d'informations et de données complètes et fiables sur l'utilisation des antimicrobiens en production animale vient encore compliquer la situation. À ces carences vient aussi s'ajouter le manque de données par espèce (volailles, porcins et bovins), par stade de croissance, par système de production et par classe d'antibiotique.

36. L'OCDE préconise une approche économique et stratégique dans son analyse de l'utilisation des antimicrobiens en production animale. Les travaux actuels mettent en particulier l'accent sur la quantification des avantages économiques et des coûts de l'utilisation des antimicrobiens en production animale, ainsi que des coûts et avantages d'une transition à des solutions de rechange. Ce travail couvre les trois grandes catégories d'aliments d'origine animale des pays de l'OCDE ainsi que des pays du BRIICS. Il doit servir de complément aux études techniques en cours dans d'autres organisations internationales. Un des objectifs principaux consiste à définir les meilleures pratiques de production et les meilleures options stratégiques pour la promotion de systèmes intelligents et durables de production animale.

37. Certains travaux récents effectués à la Direction des Échanges et de l'Agriculture de l'OCDE ont cherché à dresser un bilan de l'utilisation des antibiotiques en production animale et à trouver des options stratégiques et des pratiques d'élevage de rechange (Rushton *et al.*, 2014). Une autre étude s'est penchée sur les coûts économiques de la suppression des facteurs de croissance antibiotiques en production animale (Laxminarayan *et al.*, 2015). Cette étude a conduit à conclure que quatre pays — Chine, États-Unis d'Amérique, Brésil et Inde — représentent près de 50 % de la consommation mondiale d'antibiotiques en agriculture. Par ailleurs la consommation de ces agents devrait doubler dans les pays du BRIICS d'ici 2030.

38. Les travaux actuellement consacrés aux maladies animales transfrontières (TAD) visent à renforcer notre compréhension des incidences économiques de l'utilisation des antimicrobiens en production animale, ainsi que des coûts et des avantages des solutions de rechange pour les pays de l'OCDE et du BRIICS. Ces travaux ont précisément pour objectifs :

- d'estimer les coûts et les avantages économiques d'une réduction de l'utilisation régulière de doses massives d'antibiotiques dans les systèmes de production animale et du recours à des méthodes de rechange ;
- d'élaborer une liste des meilleures pratiques de production et options stratégiques pour faciliter l'adoption d'une approche intelligente et économiquement viable à la production animale.

39. À court terme, les producteurs de bétail pourraient tirer parti d'une utilisation régulière et systématique d'antibiotiques, en particulier dans les systèmes de production animale à haute densité. Cependant, à plus long terme, compte tenu de l'apparition et de la propagation de microbes résistants, et en particulier de micro-organismes multirésistants, les coûts privés et sociaux de ces méthodes risquent de faire peser un poids énorme sur la production animale, sur la santé animale, et peut-être aussi sur la santé publique.

## Santé humaine

40. Les activités de l'OCDE portant sur la RAM dans le domaine de la santé humaine visent à combler les lacunes des connaissances sur trois grands enjeux. Premièrement, l'OCDE produit des informations qui fourniront des arguments économiques en faveur de l'investissement dans les stratégies de lutte contre l'antibiorésistance. Deuxièmement, elle appuie les efforts déployés pour relancer la filière de R-D pour le développement de nouveaux antimicrobiens, vaccins et diagnostics. Troisièmement, elle définit et examine les meilleures pratiques d'aide aux pays membres pour la mise en œuvre de mesures stratégiques novatrices. Plus précisément, l'OCDE est actuellement engagée dans les activités suivantes :

- 1) Pour renforcer son expérience en modélisation, elle a mis au point un outil permettant de reproduire les tendances historiques de l'évolution des taux de résistance aux antimicrobiens et de projeter ces tendances dans l'avenir. Le modèle qui en découle sert à évaluer l'état de la RAM et le fardeau économique qu'elle fait peser sur les institutions, ainsi qu'à évaluer l'efficacité et la rentabilité d'options stratégiques novatrices visant à : i) promouvoir l'utilisation prudente des agents antimicrobiens ; ii) prévenir la propagation des infections. À l'heure actuelle, le modèle couvre 31 pays, mais les travaux futurs s'emploieront à en étendre la portée géographique à 52 pays.
- 2) L'OCDE examine les plans d'action nationaux, les cibles nationales de réduction de la RAM, et les niveaux de consommation d'antimicrobiens et les politiques en place dans un certain nombre de ses pays membres. Elle cherche ainsi à déterminer les meilleures pratiques de promotion d'une utilisation prudente des antimicrobiens, et à aider les pays à les mettre en œuvre en tenant compte du contexte national. Par le biais de ses examens des systèmes de santé publique, elle offre en outre aux pays des analyses « taillées sur mesure » du contexte politique actuel afin de mesurer les lacunes à l'aune des normes internationales et de conseiller les pays sur les mesures novatrices qu'ils peuvent adopter dans le domaine de la santé publique.
- 3) L'OCDE produit des données servant à étayer le dialogue mondial sur les stratégies envisageables de promotion d'une R-D durable. Elle a examiné les options de relance des diverses phases du pipeline de R-D, de l'étape de la recherche fondamentale à celle de l'approbation et de la mise en marché. En collaboration avec l'OMS, la FAO et l'OIE, elle a préparé un document de travail décrivant les grandes lignes d'une plateforme transnationale de promotion fondée sur l'adoption de mesures incitatives en aval et sur une dissociation des investissements en R-D et des recettes de ventes, créant ainsi les conditions requises pour la création de la plateforme collaborative du G20 pour la R-D sur la résistance aux antimicrobiens. L'OCDE s'emploie désormais à promouvoir la mise en place et le fonctionnement de cette plateforme.

#### **Collaboration avec d'autres organisations internationales**

41. Les activités de l'OCDE portant sur la RAM viennent compléter les travaux techniques et les activités d'élaboration de normes réalisées par d'autres organisations internationales, y compris le Plan d'action mondial du groupe tripartite (OMS/FAO/OIE) qui encourage chaque pays à élaborer son propre programme de lutte contre l'antibiorésistance en tenant compte de ses besoins particuliers et de son stade de développement économique.

42. Plus concrètement, l'OCDE a signé avec l'OIE un Mémoire d'accord (septembre 2016) en vertu duquel les deux organisations collaboreront à toutes les activités portant sur l'utilisation des antibiotiques et sur la résistance à ces produits chez les animaux d'élevage. L'OCDE a en outre créé, en collaboration avec la FAO et l'OIE, un groupe de direction pour la recherche sur l'antibiorésistance dans le domaine agroalimentaire, groupe auquel participent également des experts indépendants. De plus, dans le cadre du programme de travail sur la santé publique, l'OCDE organise chaque année une réunion d'experts de ses pays membres et d'autres organisations internationales, y compris l'OMS. Enfin, elle participe régulièrement à des réunions et au partage d'informations sur les progrès réalisés et sur les activités en cours avec l'OMS, la Banque mondiale, la BERD et l'ECDC.

#### **Références :**

Cecchini, M. et S. Lee (2017). « Low-value health care with high stakes: Promoting the rational use of antimicrobials », *in* Tackling Wasteful Spending on Health, Éditions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264266414-6-en>

Laxminarayan, R., T. Van Boeckel et A. Teillant (2015). « The Economics Costs of Withdrawing Antimicrobial Growth Promoters from the Livestock Sector », OCDE, documents sur l'alimentation, l'agriculture et les pêches, n° 78, Éditions OCDE.

OCDE (2015). « Antimicrobial resistance in G7 countries and beyond: economic issues, policies and options for action ». Éditions OCDE, Paris. <http://www.oecd.org/els/health-systems/Antimicrobial-Resistance-in-G7-Countries-and-Beyond.pdf>

OCDE (2016). « Antimicrobial resistance policy insights ». Éditions OCDE, Paris. <http://www.oecd.org/health/health-systems/AMR-Policy-Insights-November2016.pdf>

OCDE (2016). « [Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2016-25](#) », Éditions OCDE, Paris.

OCDE, OMS, FAO et OIE (2017). « Tackling Antimicrobial resistance, ensuring sustainable R&D ». <http://www.oecd.org/els/health-systems/G20-AMR-Final-Paper-2017.pdf>

Rushton, J., J. Pinto Ferreira et K.D. Stark (2014), « Antimicrobial Resistance: The Use of Antimicrobials in the Livestock Sector », OCDE, documents sur l'alimentation, l'agriculture et les pêches, n° 68, Éditions OCDE.